



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taxe d'habitation

Question écrite n° 70965

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la charge que représente la taxe d'habitation pour les étudiants, notamment ceux qui sont issus du monde rural, dont les parents sont souvent de condition modeste et qui sont obligés d'occuper un logement en ville pour la poursuite de leurs études supérieures loin de leur domicile. Il lui demande si des mesures d'allègement de cette taxe peuvent être envisagées pour ces familles en fonction de l'éloignement du centre d'études par rapport au domicile familial.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70965

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 décembre 2001, page 7345